

En période de guerre, la clandestinité se définit comme « l'état de quelqu'un qui, sous l'occupation ennemie, mène une existence secrète, participant à des actions de Résistance ». Les conditions de vie des résistants passés à la clandestinité reposent sur des règles strictes. Ils doivent limiter leur contacts, changer souvent de lieu d'habitation, et sont munis de faux-papiers. Les résistants de la section juive de la M.O.I, comme les autres résistants, sont soumis à la clandestinité.

Dès l'été 1940, se met en place l'organisation juive clandestine de Résistance « Solidarité ». Nombre de jeunes communistes, issus de l'immigration d'Europe de l'Est, rejoignent la Jeunesse communiste juive pour mener un combat spécifique et passent peu à peu dans la clandestinité. Ils doivent observer des règles de sécurité très strictes.

Des résistants déjà impliqués dans des actions contre les autorités allemandes et les collaborateurs, vont, surtout à partir de 1942, entrer en clandestinité, munis de fausses cartes d'identité et logés dans des planques sous des noms d'emprunt. Ils s'engagent grâce à l'organisation de la Résistance, grâce à des proches et grâce à une partie de la population française qui désire aider les résistants malgré les risques encourus. Respecter des consignes strictes est parfois difficile surtout pour des jeunes militants, éloignés de leur famille.

Pour ces résistants clandestins, il est essentiel de passer inaperçus, de se fondre dans la masse, d'être vêtus comme tout le monde. L'organisation clandestine permet d'assurer quelques subsides à ceux qui deviennent permanents.

Elle les met en contact avec des filières de faux-papiers qui fournissent des cartes d'alimentation, des permis de travail, de voyager, des exemptions au STO... diffusés par les imprimeries clandestines. Il existe divers niveaux de clandestinité : ainsi, les membres des groupes de combat de l'UJRE, bien que munis de faux papiers, continuent à travailler et à vivre parfois avec les leurs alors que les FTP-M.O.I. sont soumis à une stricte clandestinité, ne doivent exercer aucune activité professionnelle, n'ont aucun contact avec leurs familles et sont rémunérés par leur organisation pour survivre.

Face à la répression, et malgré la vigilance des militants, les policiers des Brigades spéciales déployés en nombre, réussissent à infiltrer certains réseaux. Arrêtés, torturés, des résistants mourront sans révéler leur véritable identité.

Référence :

Endewelt Robert, 2009, *Les Juifs ont résisté en France (L'engagement dans la Résistance des jeunes juifs parisiens avec la M.O.I. 1940-1945)*. Ed. AACCE